



FRANCE FORMATION SÉCURITÉ RÉUNION

Centre de formation aux métiers de la sécurité depuis 2004

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné, Docteur.....

Certifie, après examen, que : **Mr, Mme,** **prénommé(e)**.....

- A satisfait à un examen général clinique normal.
- Présente un appareil locomoteur compatible avec l'exécution des actions citées ci-dessous.
- A une absence de trouble objectif et subjectif de l'équilibre.
- A une acuité auditive normale.
- A une acuité visuelle normale avec ou sans correction.
- Une perception optimale de la totalité des couleurs.
- N'a pas d'antécédent asthmatique incompatible avec l'exécution des actions citées ci-dessous.
- N'a pas d'affection clinique évolutive connue à ce jour.
- A satisfait à un bilan cardiaque (pour les personnes de plus de 45 ans)

L'examen médical indique que cette personne doit pouvoir suivre ou réaliser les actions suivantes :

Cours théoriques de plusieurs heures ;

Exercices pratiques d'extinction, par extincteurs portatifs, sur un feu réel ;

Manœuvrer les moyens d'extinction tels que les robinets d'incendie armés ;

Se déplacer dans les niveaux d'un bâtiment sans ascenseur ;

Effectuer des efforts physiques équivalents à une course de 400m environ ;

Effectuer l'entretien de base des principaux matériels concourant à la sécurité incendie ;

Monter sur une échelle ;

Effectuer les gestes de premiers secours à personnes ;

Évacuer d'urgence une victime potentielle ;

Percevoir les différentes couleurs des signaux des tableaux d'alarme ;

S'exprimer en public ainsi que par les moyens de communication filaires ou radio ;

Rédiger des comptes-rendus succincts.

Observations :

En conséquence, les conditions d'aptitude physique de cette personne la rendent : APTE - INAPTE à l'accès à la formation pour tenir un emploi au sein des services de sécurité incendie des ERP(2) et des IGH(3), emploi décrit dans l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux SSIAP(4)

Fait à

Le.....

SIGNATURE DU MÉDECIN ET CACHET

Ce document est à joindre obligatoirement lors de l'arrivée en stage

Etablissements Recevant du Public

Immeubles de Grande Hauteur (supérieur à 28 mètres, très souvent supérieur à 50 mètres) Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes

FFSR centre de formation : 95, avenue Mahatma Gandhi, Quartier Français 97441 Sainte-Suzanne

TEL : 02.62.50.73.24. GSM Rémy Rège : 06.92.25.92.12 - ffsr@ffsreunion.fr

N° SIRET : 452173750 00038- Déclaration d'activité: 98 97 03005 97 - Agréments : ERP/ SSIAP 0002, INRS/SST 1515621/2021/SST-01/O/23, CPNEFP/ CQPAPS n° 9707010201

Membre du Syndicat Professionnel de la Formation en Prévention et Sécurité (FPS)